

- Accompagner la vie de l'exploitation agricole
- Animer le territoire
- Accompagner les collectivités dans leurs projets agricoles, alimentaires et énergétiques
- Informer sur l'agriculture biologique
- Informer et orienter
- Mes Parcelles
- Accompagnement à la déclaration PAC
- Appui à la vérification de la déclaration PAC
- Contrat agriculture durable
- Appui démarches guichet unique
- Appui à la réalisation d'un projet ENR photovoltaïque toiture/tracker
- Accompagnement d'un projet ENR agrivoltaïque



TERRITOIRES

ACCOMPAGNER LA VIE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE

- Conseillers de proximité
- Relation de confiance
- Neutralité
- Sans prestation payante



Les + PROAGRI

- Un interlocuteur de proximité
- Un conseil neutre et gratuit
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vous souhaitez

- Etre accompagné dans l'évolution de votre entreprise

Notre service

- Vous apporter un accompagnement et un regard extérieur sur vos projets
- Appréhender un projet dans sa globalité : cibler les impacts économiques, techniques et financiers sur votre structure
- Vous orienter vers les personnes ressources les mieux à même de vous aider à avancer dans votre projet

Documents remis

- Tout document utile pour répondre à votre demande

Modalités

- Rendez-vous en bureau décentralisé ou sur site

Public

- Porteurs de projet d'installation, de restructuration, d'adaptation ou de conversion

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service territoires

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 11
territoires@lot.chambagri.fr

Une équipe de 11 conseillers de proximité

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024



PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

ANIMER LE TERRITOIRE

- **Connaissance des agriculteurs et des filières**
- **Interface entre les agriculteurs, les organismes agricoles et les collectivités territoriales**
- **Neutralité**



Les + PROAGRI

- Un interlocuteur de proximité
- Un conseil neutre et gratuit
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vous souhaitez

- Etre accompagné dans l'émergence d'un projet collectif sur votre territoire
- Vous rapprocher des collectivités territoriales, acteurs privés ou OPA portant des projets en lien avec l'agriculture
- Disposer d'informations techniques et réglementaires
- Favoriser la prise en compte des enjeux agricoles dans les politiques territoriales

Notre service

- Animation de groupements d'employeurs administratifs
- Appui aux groupements de développement agricole
- Organisation et animation de réunions d'informations thématiques
- Recherche de solutions adaptées aux orientations des collectivités

Documents remis

- Tout document utile pour répondre à votre demande

Modalités

- Rendez-vous au bureau ou sur site, selon la demande

Public

- Agriculteurs en activité ou en voie d'installation

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot

Service territoires

430 avenue Jean Jaurès

CS 60199

46004 Cahors CEDEX 9

05 65 23 22 11

territoires@lot.chambagri.fr

Une équipe de 11 conseillers de proximité

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024



TERRALTO

ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

TERRITOIRES

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS AGRICILES, ALIMENTAIRES ET ÉNERGÉTIQUES

- Une expertise croisée entre productions et territoires
- Des compétences d'animation et de gestion de projets



Les + TERRALTO

- **Connaissance fine des territoires : réseau de conseillers de proximité**
- **Capacité de mobilisation des forces vives de l'agriculture**
- **Légitimité pour représenter toutes les agricultures**

Vous souhaitez

- Conduire des projets de développement territoriaux dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, et des énergies renouvelables
- Mobiliser et animer les acteurs et partenaires du monde agricole
- Accéder à des connaissances et des compétences complémentaires

Notre service

- Une expertise précieuse pour la réalisation de vos actions : structuration de filières, approvisionnement local, diagnostic de territoire, renouvellement des actifs, énergies renouvelables...
- Des compétences plurielles au croisement entre secteur agricole et développement territorial
- Au-delà des études et diagnostics, une capacité à agir très concrètement, à l'échelle de votre Collectivité

Documents remis

- Livrables à définir : diagnostics, cartographies, synthèses graphiques, ...

Modalités

- Conventions de partenariats
- Etudes ciblées ponctuelles

Public

- Collectivités territoriales

 **Tarifs et conditions de vente sur demande**

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot

Pôle entreprises et territoire

430 avenue Jean Jaurès

CS 60199

46004 Cahors CEDEX 9

05 65 23 22 11

territoires@lot.chambagri.fr

Pierre-Henry MONS

Chef de pôle

06 49 29 61 88

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



TERRITOIRES

INFORMER ET ORIENTER

- Conseillers compétents pluridisciplinaires
- Une réponse sur-mesure
- Un interlocuteur proche de chez vous



Les + PROAGRI

- Un interlocuteur de proximité
- Un conseil neutre et gratuit
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vous souhaitez

- Obtenir des informations neutres et adaptées à vos besoins
- Etre orienté pour répondre à un problème ou à une situation donnée, dans le cadre de votre activité agricole

Notre service

- Etre à votre écoute, face à votre problématique particulière
- Evaluer les contours de la question avec vous, pour vous apporter des réponses claires et des solutions à mettre en oeuvre concrètement
- Vous apporter des éclairages sur tous les volets : technique, économique, environnemental, social, réglementaire,...

Documents remis

- Tous documents utiles pour répondre à votre demande

Modalités

- Rendez-vous en bureau, et le cas échéant sur le terrain

Public

- Agriculteurs en activité et porteurs de projet en agriculture

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service territoires

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 11
territoires@lot.chambagri.fr

Une équipe de 11 conseillers de proximité

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

INFORMER SUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- Expertise Bio sur tous les volets : technique, réglementaire, aides...
- Conseillers compétents et spécialisés
- Complémentarité avec les autres interlocuteurs de la BIO



Les + PROAGRI

- Une référente BIO vous renseigne et vous oriente
- Neutralité du conseil
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vous souhaitez

- Obtenir toutes les réponses à vos questionnements sur l'agriculture biologique

Notre service

- Vous renseigner sur les démarches à réaliser pour réussir son installation ou sa conversion en agriculture biologique : technique, réglementaire et accompagnement financier
- Vous informer sur les cahiers des charges et les engagements spécifiques

Documents remis

- Tous documents utiles pour répondre à votre demande

Modalités

- Point Info Bio* : une référente à votre écoute, par téléphone ou sur rendez-vous
- Selon vos besoins, contactez aussi vos interlocuteurs directement

Public

- Agriculteurs ayant un projet de conversion en AB, ou déjà engagés

*Action mise en oeuvre en coordination avec l'association BIO46.

Dispositif du Conseil Régional et de l'Etat

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service territoires

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 11
territoires@lot.chambagri.fr

Georgia SAUNDERS

Conseillère agriculture BIO
06 49 29 62 11

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



TERRITOIRES

MES PARCELLES

Toutes les données
de votre exploitation
à portée de main

- Outil de pilotage complet et performant
- Conseil et suivi avec un interlocuteur de proximité
- Appui précieux pour les exigences réglementaires



Les + PROAGRI

- Une solution numérique qui simplifie votre quotidien
- Un outil robuste et fiable, connectant toutes vos données
- Un suivi personnalisé avec votre conseiller Chambre d'agriculture
- Accès sur smartphone et tablette

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service territoires

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 11
c.balzergue@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Gérer votre exploitation avec une solution informatique performante et facile d'utilisation
- Disposer d'un outil pour être sécurisé vis-à-vis de vos engagements
- Avoir un conseil de proximité pour toute assistance

Notre service

MesParcelles, un logiciel de pilotage complet :

- Gestion du parcellaire : carto couleur, carte IGN...
- Optimisation de la fertilisation
- Référentiel phytosanitaire
- Editions réglementaires : registre phyto, cahier d'épandage, plan de fumure...
- Gestion des achats et des stocks
- Accès et suivi d'indicateurs économiques

Modalités

- Logiciel en ligne
- Formules d'abonnement : modules au choix
- Formation d'initiation à l'utilisation
- Saisie intuitive des données au fur et à mesure

Public

- Tous les agriculteurs

 Tarifs et conditions de vente sur demande



PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

ACCOMPAGNEMENT À LA DÉCLARATION PAC

- **Conseillers et opérateurs compétents**
- **Suivi de votre dossier en toute sécurité**
- **Lien direct du conseiller avec la DDT**
- **Suivi dans la durée des engagements de l'exploitation**



Les + PROAGRI

- L'appui à votre dossier PAC confié à des spécialistes
- L'organisation PAC la plus aboutie et la plus sécurisante
- Une expertise réglementaire pointue sur les dispositifs PAC, pour optimiser votre position

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service territoires

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 11
territoires@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Etre accompagné à la saisie informatisée de votre déclaration PAC : dossier surfaces, aides animales, MAEC...
- Optimiser votre déclaration selon votre situation
- Sécuriser vos demandes d'aides

Notre service

- Réalisation du registre parcellaire graphique comprenant la mise à jour du parcellaire, la localisation des cultures, la localisation éventuelle des engagements MAEC,...
- Remplissage des documents complémentaires : identification du demandeur, effectif animaux, demande d'aides, ICHN...
- Vérification du respect des engagements et contrôle de conformité avant validation
- Demande d'aide bovine
- Demande d'aide ovine ou caprine
- Transferts des DPB ou demande à la réserve, le cas échéant

Documents remis

- Documents de déclaration sur clé USB ou papier
- Diagnostic de votre situation

Modalités

- Prestation individuelle au bureau

Public

- Tous les agriculteurs déclarants PAC

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Une équipe de 11 conseillers de proximité
et leurs opérateurs



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

APPUI À LA VÉRIFICATION DE LA DÉCLARATION PAC

- **Sécuriser votre dossier PAC**
- **Accompagnement par un conseiller compétent et une équipe expérimentée**



Les + PROAGRI

- La vérification de votre dossier PAC confiée à des spécialistes
- Une expertise réglementaire pointue sur les dispositifs PAC
- Formations et prestations adaptées à tous les profils

Vous souhaitez

- Être accompagné pour la vérification de votre déclaration PAC annuelle : dossier surfaces, MAEC...
- Optimiser votre déclaration selon votre situation
- Sécuriser vos demandes d'aides

Notre service

- Vérifier que vous avez demandé toutes les aides auxquelles vous êtes éligibles
- Vérifier que vous êtes éligible au verdissement
- Approcher le calcul de votre chargement pour l'ICHN, les MAEC
- Vérifier la cohérence globale du dossier
- Vérifier et comprendre ses paiements de l'année précédente
- Répondre à vos questions réglementaires sur la PAC
- Echanger sur vos problématiques ou projets agricoles

Documents remis

- Diagnostic de votre déclaration

Modalités

- Prestation individuelle au bureau

Public

- Tous les agriculteurs déclarants PAC

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service territoires

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 11
territoires@lot.chambagri.fr

Une équipe de conseillers de proximité et leurs opérateurs

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

CONTRAT AGRICULTURE DURABLE

- Être accompagné dans votre réflexion pour adapter votre exploitation dans un contexte de changements
- Bénéficier d'un temps d'écoute pour faire le point sur votre exploitation et vous projeter vers l'avenir
- Vous engager dans un Contrat d'appui à la transition agro-écologique sur 5 années



Les + PROAGRI

- Un conseil d'entreprise complet et professionnel
- Une méthode qui vous implique et ouvre sur des pistes concrètes
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service territoires

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 11
territoires@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Faire le point sur votre exploitation, dans la perspective d'un projet : installation, diversification, restructuration...
- Avoir une vision globale de votre entreprise
- Vous positionner dans le cadre d'une demande d'aide à l'investissement (DU, PASS)

Notre service

- Une écoute approfondie de vos attentes
- Dépôt d'un Contrat Agriculture Durable auprès du Conseil Régional Occitanie
- Analyse de votre entreprise, selon la méthode du diagnostic global et formalisation de votre projet sur 5 ans
- Exploration de toutes les dimensions de l'exploitation : technique, économique et humaine

Documents remis

- Eléments constitutifs du contrat : descriptif, analyse, AFOM, projet et plan d'action, indicateurs

Modalités

- Recueil d'un ensemble d'informations au préalable
- 2 RDV individuels minimum, y compris sur la ferme
- Formation individuelle à distance (en autonomie)
- 1 journée de formation collective*

Public

- Toute exploitation agricole, notamment sous forme sociétaire

*Des modalités et conditions spécifiques s'appliquent pour les exploitations certifiées HVE ou en capacité de présenter des indicateurs préalablement définis (traitements phytosanitaires, fertilisation, ...)

 **Tarifs et conditions de vente sur demande**

Conseillers territoriaux habilités CAD

Claire CAPELLE

06 08 61 04 00

Pascaline BOUET

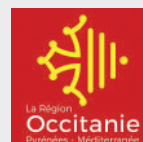
06 48 27 79 11

Georgia SAUNDERS

06 49 29 62 11

Nelly BELIVENT

06 25 76 26 21



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

APPUI DÉMARCHES GUICHET UNIQUE

- Appui à la déclaration en ligne des formalités des entreprises : création, modification, radiation
- Démarches auprès des organismes tiers (DDT, GDS)
- Neutralité de l'accompagnement respect d'une éthique, confidentialité



Les + PROAGRI

- Un appui à la saisie en ligne
- Une connaissance des activités et des cadres juridiques en agriculture
- Un interlocuteur unique pour l'ensemble de vos démarches

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service Territoire

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 71
cfe@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Déclarer votre activité ou faire enregistrer des modifications, conformément à la réglementation en vigueur
- Expertiser avec nous l'ensemble des démarches à accomplir, en cas de création, modification ou cessation d'activité

Notre service

- Accompagnement à la saisie des informations en ligne et vérification de leur conformité
- Contrôle de la cohérence du dossier de déclaration
- Appui aux formalités complémentaires avec transmission aux tiers (DDT, GDS)

Documents remis

- Synthèse de la déclaration

Modalités

- Prestation individuelle par correspondance, par mail, et validation au bureau
- Signature d'un contrat de mandat
- Prérequis → documents règlementaires à rassembler : CNI, formulaire à renseigner en amont...
- Saisie sur prescription et dictée des informations transmises par le mandat

Public

- Tous les agriculteurs

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Florence SANCHEZ

Assistante en charge des formalités d'entreprises
05 65 23 22 71



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

APPUI A LA REALISATION D'UN PROJET ENR PHOTOVOLTAÏQUE TOITURE / TRACKER

- Appréhender les clés de lecture et les points de vigilance relatifs à une installation photovoltaïque
- Evaluer les opportunités de production d'énergie renouvelable et d'auto-consommation
- Obtenir des devis adaptés à sa situation particulière, auprès d'opérateurs de confiance



Les + PROAGRI

- Une analyse de votre situation avec une réflexion complète : économies / auto-consommation / production ENR
- Une lecture objectivée de vos besoins
- Des scénarios d'installations possibles, adaptées à votre situation

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service territoires

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 11
territoires@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Juin 2024

Vous souhaitez

- Etudier les opportunités d'équipements en installations photovoltaïques de production et/ou d'auto-consommation
- Obtenir des points de repères économiques et connaître la faisabilité technique

Notre service

- Ecoute de vos attentes, analyse de vos consommations énergétiques
- Mise en évidence de pistes d'économies et d'opportunités de production d'ENR
- Mise en relation avec des opérateurs de confiance

Documents remis

- Rapport de synthèse des solutions à envisager, avec les critères techniques associés
- Remise d'un devis par un opérateur de confiance

Modalités

- Visite sur site, rapport écrit, suivi

Public

- Tous acteurs agricoles, pour projet professionnel et/ou résidentiel

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Claire CAPELLE

Chargée de mission Energies renouvelables
06 75 12 39 99

Stecy BALDY

Assistante Energies renouvelables
05 65 23 22 21

Conseillers équipe énergie

**François LABRUNIE, Benoit PIQUET,
Benjamin CAMPECH, Thierry GAYRAL,
Florence LEOBON**



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

TERRITOIRES

ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET ENR AGRIVOLTAÏQUE

- Bien appréhender les conditions de réussite d'un projet agrivoltaïque dans le Lot
- Obtenir des diagnostics d'approche globale à l'échelle de l'exploitation et des études de sols dédiées à un projet agrivoltaïque
- Assurer le suivi technico-économique d'un projet dans le temps



Les + PROAGRI

- Une approche multi-dimensionnelle du projet agrivoltaïque
- Un cadre pour le développement d'un agrivoltaïsme maîtrisé
- Une équipe pluridisciplinaire pour le suivi du projet dans la durée

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Service territoires

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 11
territoires@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Juin 2024

Vous souhaitez

- Développer un projet agrivoltaïque avec toutes les chances de réussite
- Intégrer les composantes agricoles du projet dans le respect de la doctrine professionnelle agricole lotoise
- Travailler les conditions d'acceptabilité de votre projet sur le territoire
- Avoir un partenaire technique pour le suivi du projet dans la durée

Notre service

- Diagnostic d'approche globale de l'exploitation
- Etudes de sols
- Conseil pour l'élaboration du projet agricole
- Suivi technico-économique

Documents remis

- Rapports et analyses (diagnostic / étude de sols)
- Doctrine professionnelle
- Convention de partenariat

Modalités

- Visites sur site, rendez-vous bureau

Public

- Exploitants agricoles et leurs collectifs
- Energéticiens et développeurs agriPV

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Conseiller agrivoltaïsme
Yohan ANTOINE
06 25 76 26 29

